

Parcoursup : projet de formation motivé, quel intérêt ?!

Par **Isidore Beautrelet**, le 22/01/2023 à 07:57

Bonjour

Au Figaro étudiant, ils viennent de poster un exemple de projet de formation motivé pour postuler en licence de droit sur Parcoursup.

https://etudiant.lefigaro.fr/article/l-exemple-d-un-projet-de-formation-motive-pour-postuler-en-licence-de-droit-sur-parcoursup_70f11a52-610e-11ed-a329-e1f7c62f951a/

Très franchement en lisant le modèle, je trouve que c'est une perte de temps pour les lycéens mais également pour les responsables de licence (je me demande même s'ils peuvent vraiment tous les lire).

Déjà, rappelons que la condition pour entrer à l'Université est d'avoir le bac. Ainsi, la mauvaise rédaction du projet de formation motivé ne saurait en aucun cas justifier un refus sur Parcoursup (je parle bien évidemment que des Universités, pour les IUT, BTS, prépa ... c'est une autre histoire).

Ensuite, peu de bacheliers ont un projet professionnel précis lorsqu'ils entrent en fac, surtout en droit. En effet, pour la plupart d'entre eux les études de droit se résument à devenir avocat ou magistrat (les plus assidus connaissent le notaire et l'huissier. Pour le reste vous avouerez que c'est assez rare d'avoir un élève de terminal qui souhaite faire conseiller en propriété intellectuelle par exemple).

Enfin et c'est directement lié à ma deuxième remarque, les projets de formation motivé sont déconnectés des attentes en fac de droit. Si l'on prends l'exemple du Figaro étudiant, je ne comprends pas la référence à Romain Gary. Certes lire c'est très bien ! Cependant, je pensais que le but était d'exposer son projet de formation et non ses centres d'intérêts.

Le pire étant ce passage *"Avec mon parrain qui est greffier, je suis allée un jour assister à un procès à la cour d'assises de Montpellier"*.

Que peut comprendre un lycéen qui lit ce passage ? Il faut avoir un "juriste" dans la famille pour entrer en fac de droit ?!

On termine en beauté avec une référence aux émissions de Hondelatte. Et après on s'étonne qu'il y a des lycéens qui achètent un Code pénal dès la L1 ou qui s'inscrivent en fac de droit pour devenir criminologue (dans les émissions de Hondelatte, il y a certes un aspect juridique

mais l'accent est surtout mis sur le côté psychologie des criminels).

Bref, que pensez-vous du projet de formation motivé ?

Par **C9 Stifler**, le **22/01/2023** à **09:22**

Bonjour,

Je trouve que le projet de formation motivé est assez ironique, notamment sur la référence aux notes du bac de français. Je n'ai jamais été bon en cours de français durant mes années de lycée, ce qui m'a valu d'avoir la moyenne aussi bien à l'écrit qu'à l'oral. Et pourtant, cela ne m'a pas réellement pénalisé durant mes études de droit. En l'occurrence, les professeurs de droit recherchent des élèves ayant plutôt un esprit scientifique qu'un esprit littéraire puisque le droit est fondé sur l'art de l'argumentation. C'est pourquoi, on exige seulement d'un étudiant en droit de savoir rédiger des phrases avec une syntaxe et un minimum de fautes d'orthographe. Le reste s'apprend à la fac.

De plus, je ne suis pas très friand des références du type " mon parrain qui est greffier ". Cela donne l'impression d'être pistonné, donc revenir à cette image d'une société élitiste plutôt qu'à une " méritocratie ". L'usage du terme parrain pourrait aussi demeurer problématique car ce terme renvoie implicitement à la religion chrétienne, le parrain étant vu comme un guide spirituel. Or, même si les étudiants en droit ne sont pas soumis à un principe de neutralité, il en est tout autre de la profession d'avocat. La référence au scoutisme peut aussi se rattacher à la religion, mais comme il y a des scouts laïques cela me semble un peu moins problématique.

Et, comme tu l'as mentionné, les non-juristes peuvent être bernés par les émissions télévisées qui ne montrent qu'un pan du droit, et un pan remodelé pour plaire aux spectateurs.

Le gouvernement veut certainement endiguer les échecs massifs des étudiants en première année par le biais de ce " projet de formation motivé " puisque, en général, les facultés de droit restent accessibles aux étudiants, mêmes de ceux sortant d'un lycée professionnel. En soi, je doute que cela soit la meilleure des solutions car les recruteurs ont rarement le temps de tout lire et avec les modèles proposés sur internet + l'avènement de l'intelligence artificielle (cf Chat GPT..) pour rédiger les lettres de motivations, cela revient à nier l'aspect pratique du problème.

Par **Isidore Beautrelet**, le **22/01/2023** à **13:59**

Salut C9

Je rejoins entièrement ton analyse.

Il est vrai qu'à l'époque des trois bacs généraux, les bacheliers littéraire avaient un excès de confiance pour les premières dissertations juridiques. Résultat ils n'écoutaient pas les conseils et se cassaient souvent les dents. J'avais parfois droit au "Mais Monsieur je comprends pas au lycée j'avais toujours plus de 15 à mes disserts". Sauf qu'ils avaient du mal à comprendre que la méthodologie était différente. Et je ne parle même pas du commentaire d'arrêt

La référence au parrain est effectivement perturbante pour toutes les raisons que tu avance.

L'auteur de ce chef d'œuvre est le journaliste Victor Mérat. Et apparemment, c'est un spécialiste du projet de formation motivé puisqu'il en propose aussi pour :

- Les écoles d'ingénieurs https://etudiant.lefigaro.fr/article/l-exemple-d-un-projet-de-formation-motive-pour-integrer-une-ecole-d-ingenieurs-postbac-sur-parcoursup_62e03e20-6118-11ed-a329-e1f7c62f951a/

- Les IEP https://etudiant.lefigaro.fr/article/parcoursup-l-exemple-d-un-projet-de-formation-motive-pour-un-institut-d-etudes-politiques-iep_f905a0a4-6111-11ed-a329-e1f7c62f951a/

- Les Ifsi (Institut de formation en soins infirmiers). https://etudiant.lefigaro.fr/article/l-exemple-d-un-projet-motive-pour-postuler-en-ifsi-sur-parcoursup_4cfc9110-91ad-11ed-9c75-0facc6919c69/

Il va sans doute nous en faire pour toutes les filières ?

.

Par **C9 Stifler**, le **24/01/2023** à **11:58**

Visiblement, il demeure très attaché à son parrain et à sa marraine ! Il a encore fait une référence pour le projet de formation motivé de l'Ifsi.

Au moins, il est très inspiré malgré le fait que ses articles ne soient pas vraiment en lien avec le journalisme.

Après, l'avantage de tout ça c'est qu'il pourra renouveler chaque année ses articles !

Par **Isidore Beautrelet**, le **26/01/2023** à **12:08**

Comme quoi si les voies du seigneur sont impénétrables, ce n'est pas le cas des voies universitaires ?

Il vient de nous en pondre une nouvelle, cette fois-ci pour les prépas scientifiques

https://etudiant.lefigaro.fr/article/parcoursup-l-exemple-d-un-projet-de-formation-motive-pour-entrer-en-prepa-scientifique_d1ea318e-6115-11ed-a329-e1f7c62f951a/

Par **Isidore Beautrelet**, le **05/04/2024** à **13:28**

Bonjour

On le savait déjà, mais cet article confirme que le projets de formation motivé ne sont en général pas regardés.

<https://etudiant.lefigaro.fr/article/lycee/sur-parcoursup-ces-etablissements-qui-ne-lisent-plus-les-lettres-de-motivation-20240403/>

En résumé, on fait stresser inutilement les lycéens avec ce projet de formation motivé. Certains vont le faire sérieusement et y consacrer du temps , pour rien ! C'est du temps qu'ils auraient pu consacrer sur la préparation d'une autre candidature ou sur les révisions du bac.